

Carnet beuvardois

Etat civil (actes enregistrés)

Naissance

GENEL Lucas, le 11 mars 2009

Décès :

M. LÉPOLARD Paul, le 14 février 2009, dans sa 81^{ème} année

Réussite aux examens :

Mme DUPONT Aline, CAP Petite enfance, dans le cadre de l'AVE

Kermesse de l'école

Elle aura lieu le **samedi 13 juin 2009**

Elle se déroulera en 3 parties :

- Le matin : **spectacle d'enfants**
- Le midi : **barbecue**
- L'après-midi : **stands de jeux**

Si vous voulez passer un moment agréable, venez nous rejoindre.

Les enseignantes

Festivités 2009 organisées par l'OMSC

- **06-06-2009** : Sortie à **Provins**, à la tombée de la nuit (vers 22h30) dans les jardins du Couvent des Cordelières (lieu présenté dans l'émission spectacle *Des Raches et des Ailes*), **spectacle sons et lumières**. (*Fresque au Moyen-âge évoquant en 20 tableaux l'époque du Comté de Champagne, Thibaut de Champagne. Scènes de vie quotidienne chez les paysans et les bourgeois, scène au château, croisades, fête de mai, fête des fous, chasse au faucon et jeu de soule...* Un spectacle de nuit présenté par 300 bénévoles.)
- **04-07-2009** : Sortie au parc animalier de **Thoiry**
- **30-08-2009** : Sortie en Ville Haute de **Provins**, **Fête de la moisson**
- **12-09-2009** : **VTT Nocturne**
- **27-09-2009** : **Fête communale** de Beuvarde, avec la participation d'**artistes peintres picards** et vente des **oeuvres** en fin de journée dans la salle polyvalente. *Patricia Crapart, Présidente de l'OMSC*

La **Brocante des Pompiers** aura lieu le dimanche **14 juin 2009**

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc **LEBEAU** / 6 les Tilluleux 02130 Beuvarde.

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



La Cense vue du Chemin de Reims

N°41 — *avril 2009*

Le Maire : Lucien JEROME

Permanences

Tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00.
Et sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.

Les Adjointes :

- 1^{er} Adjoint Noël BELLIER Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.
- 2^{ème} Adjoint Jean-Claude BEVELER Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.
- 3^{ème} Adjoint Patricia CRAPART Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.
- 4^{ème} Adjoint Jean-Marie FLORECK Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.

Secrétariat de la mairie

Madame Laurence LENICE

Horaires d'ouverture au public

- Mardi de 15h00 à 17h00
- Jeudi de 11h00 à 13h00
- Vendredi de 15h30 à 17h30

Et sur rendez-vous à prendre le mardi après-midi

Quelques mots...

Déjà un an... Le 09 mars 2008, vous élisiez la liste que je présentais. Depuis, beaucoup de travaux ont été entrepris. Le temps passé pour créer et affiner les « outils » n'est pas mesurable, vu son importance. Ce travail en profondeur me permet d'œuvrer, avec la Secrétaire de Mairie, les Adjointes et les membres du Conseil Municipal, dans les meilleures conditions. Le but annoncé étant une vie la meilleure pour toutes et tous ainsi que le rayonnement de notre village.

Mon souhait le plus cher serait que tous puissent dire qu'« il fait bon vivre à BEUVARDES ».

Déjà le printemps... Après un hiver rigoureux que l'on n'avait pas connu depuis plusieurs années, le printemps pointe son nez. Dans ces moments difficiles pour beaucoup, avec cette crise qui touche la plupart d'entre nous, les rayons du soleil et la chaleur permettront peut-être de passer ce cap dans de meilleures conditions. Je reste néanmoins persuadé que l'un des remèdes à cette catastrophe est la chaleur humaine, la solidarité et l'entraide envers les plus démunis.

Votre Maire

Lucien JEROME

Club du 3^{ème} Âge

L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 14 mars 2009 à partir de 11h30 à la salle communale de Beuvardes en présence de Monsieur Jérôme, Maire de la commune.

Election du Bureau

- Madame Josette VAUDOIS Présidente d'honneur
- Madame Colette LEFÈVRE Présidente
- Monsieur Alain CESSON Vice-président
- Madame Maryvonne MARTEL Secrétaire
- Monsieur Christian QUESADA Trésorier

Un repas convivial animé par Ghislain a suivi l'Assemblée Générale Danses et bonne humeur ont clôturé cette sympathique journée.

Une sortie est prévue le **jeudi 4 juin 2009** au **Millésium à Épernay** pour le nouveau spectacle de « **Âge Tendre et Tête de Bois** ».

Toute la magie des années 60 à 80.

La Tournée des Idoles avec leurs musiciens. Quatre heures de spectacle.

Avec

- SHEILA - LA COMPAGNIE
- CRÉOLE - MARCEL AMONT -
- FRANCK ALAMO - STONE ET
- CHARDEN - PATRICK JUVET -
- CLAUDE BARZOTTI - GEORGES
- CHELON - LES CHARLOTS - BOB-
- BY SOLO - ISABELLE AUBRET -
- FABIENNE THIBEAULT - BER-
- NARD SAUVAT - MICHEL ORSO.

Faites vous inscrire le plus rapidement possible auprès de Colette.

Tél : 03.23.71.22.24.

Places limitées

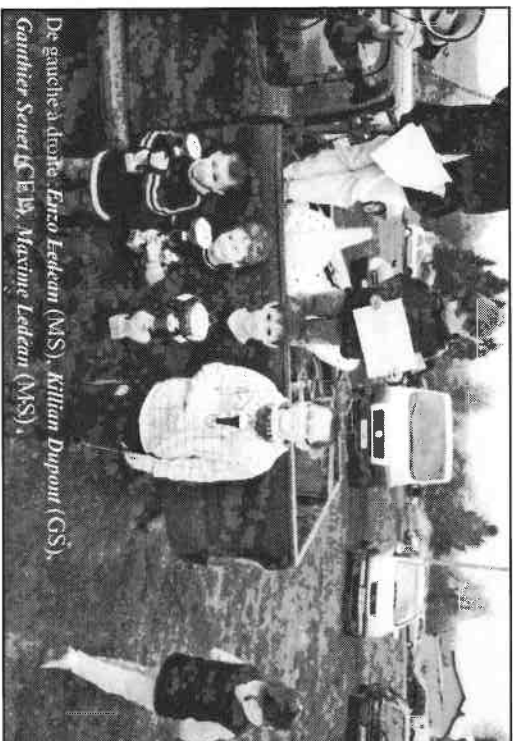


Colette Lefèvre

L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves de Beauvardes a organisé depuis le début de l'année deux activités qui ont été très appréciées des enfants.

La première, un **spectacle de magie** a eu lieu le 17 janvier 2009, et la deuxième, une « **journée olympiades** », le samedi 4 avril au stade de Beauvardes.



De gauche à droite : Enzo Ledean (MS), Killian Dupont (GS), Gauthier Senechal (ES), Maxime Ledean (MS).

Cette activité sportive a permis de distribuer une coupe à quatre champions en herbe (!) et a été suivie d'un tirage de tombola. Le temps était frais mais tout le monde s'est bien amusé.

Nous profitons de ce message pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont rendu cette activité si agréable et nous saluons les efforts des enfants pour montrer le meilleur de leurs capacités... La relève des champions est assurée... vous êtes avertis !

Aurore Devaugermé

Tennis Club

Amateur ou initié, vous voulez faire du tennis à Beauvardes, adhérez au Tennis Club en contactant :

- Jean-Claude ou Ghislain BEVELER, 7, lotissement Le Gué Pimart
- Denis MULLER, 2, lotissement Le Gué Pimart
- Jacques BURLER-BERNARD, 13, route de Mont-Saint-Père

| | |
|---|---|
| <p>Joueurs de Beauvardes (à l'année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes : 45 € • Jeunes : - 18 ans et étudiants : 20 € | <p>Joueurs extérieurs (à l'année)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes : 55 € • Jeunes : - 18 ans et étudiants : 30 € |
| <p>Tarif « vacances » en juillet et août</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes : 25 € • Jeunes : - 18 ans et étudiants : 10 € | <p>Tarif « week-end »</p> <p>A la demande, à négocier au cas par cas avec les responsables du tennis Club en fonction des disponibilités sur le court.</p> |

A ces tarifs s'ajoutera une caution de 15 € pour le badge et la clef pour toute nouvelle adhésion. Le Tennis Club n'attend plus que vous !

Le Président : Ghislain Beveler

10

Voici venu également le temps ou des travaux vont se faire à l'extérieur. Je vous rappelle que vous devez respecter les règles établies et faire preuve de civisme envers vos voisins. Les bruits de tronçonneuses, tondeuses et autres engendrent des nuisances que vous devez gérer, pour le bien de tous. Vous trouverez, plus loin, les horaires autorisés établis par un arrêté préfectoral.

La qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme.

Si nous avons droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celui de nos voisins. Malheureusement, ces règles simples ne suffisent pas, parfois.

Les éventuels litiges entre particuliers ne relèvent que de l'autorité judiciaire (tribunal d'instance, tribunal de grande instance ou tribunal correctionnel...). Seules les nuisances ayant trait à la sécurité, à la tranquillité ou à l'ordre public relèvent de la compétence du Maire et de la police municipale (bruits, tapages, animaux dangereux).

Je vous demande, pour une meilleure organisation de vérifier votre nom sur votre boîte à lettres. Si celui-ci est inexistant ou illisible, veuillez faire le nécessaire pour pallier à cet état de fait.

Et, pour terminer, ayez l'obligance de bien vouloir déposer les verres dans les conteneurs prévus à cet effet et non à coté, merci.

Votre Maire

| | |
|---|------------------|
| Horaires d'utilisation des engins bruyants | |
| Du lundi au vendredi | de 08h30 à 12h00 |
| et | de 15h00 à 19h30 |
| le samedi | de 09h00 à 12h00 |
| et | de 15h00 à 19h00 |
| le dimanche et jours fériés | de 10h00 à 12h00 |

Merci pour votre civisme et votre compréhension.

RECENSEMENT

La population de BEUVARDES est passée de 1999 à 2008, de 645 à 710 habitants, soit une progression de + 65 habitants. Ceci représente la plus importante progression au sein de la Communauté de Communes du Tardenois (20 Communes). La Commune se classant 2^{ème} est COULONGES-COHAN, avec + 59 habitants. La Communauté de Communes du Tardenois enregistre une progression de 372 habitants, dans cette période.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni les 12 février, 17 et 24 mars derniers.

Dans le cadre du budget 2008 et des prévisions du budget 2009, ont été votés, sous le contrôle de Jean-Marie FLORECK, 4^{ème} Adjoint, Président de la commission des finances, pour les comptes de la Commune et du budget annexe de la boulangerie :

- le compte administratif exercice 2008,
- le compte de gestion exercice 2008,
- l'affectation des résultats,
- le budget primitif exercice 2009.

C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale s'est réuni le mercredi 1^{er} avril 2009.

Ont été votés :

- le compte administratif exercice 2008,
 - le compte de gestion exercice 2008,
 - l'affectation des résultats,
 - le budget primitif exercice 2009.
- Le montant du bon d'achat pour les personnes demeurant dans le village et étant âgées au minimum de 70 ans est fixé à 30,00€.

TRAVAUX

Des travaux sont envisagés et prévus au budget primitif 2009, en investissent :

- la rénovation des 2 classes de maternelles et des sanitaires attenants,
- l'aménagement du cimetière,
- l'enfouissement du réseau rue de la Croisette,

Printemps des conteurs

On est parfois venu de loin pour être présent à ce rendez-vous annuel du *Printemps des conteurs et des arts de la scène* et, comme toujours depuis notre première participation en 2004. On n'a pas été déçu.

Nicolas Bonneau, tantôt enquêteur, tantôt incarnation de ses personnages, nous a fait pointer à l'usine et redécouvrir le monde ouvrier, ses joies, ses peurs, ses doutes, son quotidien si ordinaire et si humain.

Ceux des spectateurs qui ont vécu des moments semblables à l'histoire des personnages ont retrouvé une part d'eux-mêmes avec beaucoup d'émotion, et tous ont pu appréhender les implications dans notre actualité de ce monde que certains voudraient faire oublier pour pouvoir en disposer à leur guise, à l'instar d'un simple outil sans âme.



La médiathèque municipale a acquis le texte et le CD du spectacle, que vous pourrez retrouver disponible au prêt dès votre prochaine visite.



Les actions culturelles de ce type, si elles sont rendues matériellement possibles par l'association des divers partenaires (Conseil Général, Bibliothèque Départementale de Prêt, Commune, Communauté de Communes et médiathèque du Tardenois), ne pourraient se mettre en place sans l'action des bénévoles. C'est pourquoi nous renouvelons ici notre proposition d'intégrer une équipe dynamique, même ponctuellement, à toutes celles et ceux qui souhaitent que Commune rurale ne rime ni avec repli total, ni avec vie banale...

Le verre de l'amitié proposé à la suite du spectacle par l'équipe de l'association « *Des livres pour tous* » a permis

Crapauduc à BEUVARDES

L'opération consistant à empêcher les amphibiens de traverser la CD 85, au niveau de l'étang de la Logette s'est renouvelée cette année.

Bilan succinct de l'action menée en 2008 :

- pose du dispositif le 02 février 2008, avec les bénévoles, lors de la journée mondiale zone humide,
 - 270 mètres de bâches disposées en 2 parties,
 - 17 seaux installés,
 - ramassage pris en charge par les bénévoles, le soir, le week-end et les jours fériés,
 - ramassage pris en charge, la semaine, par le syndicat de l'Ourcq.
- pic de passage : fin février/début mars, puis mars.

L'ADSL à BEUVARDES

Suite à un entretien avec Monsieur Yves DAUDIGNY, Président du Conseil Général (aujourd'hui Sénateur), celui-ci m'a adressé un courrier spécifiant que :

- la Commune de BEUVARDES n'est pas dans la zone de couverture de WIZEO, ce qui aurait permis de couvrir de façon collective le territoire.
- la seule possibilité technique est de recourir à une solution individuelle via le satellite.
- il existe actuellement trois fournisseurs d'accès pour le bidirectionnel particulier (Nordnet, Vivéole et Sat2way).
- un dispositif d'aide en direction des particuliers adoptant une solution satellitaire est mise en place par le Conseil Général.
- pour plus de renseignements, contacter Monsieur Jérôme LITTERE, chef du service aménagement rural, en charge des dossiers haut-débit et téléphonie mobile (03.23.24.87.00).

Votre Maire

Lucien JEROME

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, à la date anniversaire de leur 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents.

- la pose des panneaux de signalisation (voir ci-dessous),
 - les travaux de rénovation du mur de la Mairie et l'affichage,
 - des travaux sur le court de tennis,
 - l'accès de la Mairie aux handicapés (en partie).
- Voirie
rue du Pré Canon,
rue de Fère,
chemin des usages et chemin de Reims,
rue de la Haute Borne,
rue des Tilleuls.

Les travaux importants sur les trottoirs de la route de Coincy sont remis à l'année prochaine pour cause de non subvention, cette année, du Conseil Général de l'Aisne et du coût important.

Les travaux seront engagés rapidement, sous la responsabilité du Maire et des Présidents de commissions, Noël BELLIER, 1^{er} Adjoint pour ce qui concerne les bâtiments communaux et l'aménagement du cimetière, et Luc DUSSAUSOY, Conseiller Municipal pour les voies goudronnées, les trottoirs, la signalisation et l'aménagement du cimetière.

- La Présidente de la commission aménagement, embellissement du village.., Maryvonne MARTEL, Conseillère Municipale travaillera avec les membres de sa commission afin que le village soit, comme à l'habitude, copieusement fleuri.
- La Présidente de la commission O.M.S.C., Patricia CRAPART, 3^{ème} Adjoint préparera, avec les membres de sa commission les festivités annuelles.
- Divers
Installation de rideaux dans la salle communale.

Le détail de toutes ces opérations est consultable en Mairie, pendant les jours et heures ouvrables.

QUELQUES NOUVELLES ET RENSEIGNEMENTS

Achat de panneaux de signalisation

La commande des panneaux de signalisation, de désignation des rues et des lieux, les numéros de certaines habitations qui en sont dépourvues, est en cours. La livraison est faite et la pose sera assurée par les moyens internes à la Commune.

Parts d'usage

Tous les locataires des parts d'usage, qu'elles soient gratuites ou louées à l'année, se sont présentés à la Mairie pour restitution et réinscription instantanée.

Cette pratique a permis de définir précisément sur plan, les locataires et de leur faire signer divers documents d'engagement, dont le règlement.

Ainsi sont répertoriés :

- 25 parts d'usage gratuites,
 - 124 parts d'usage louées « TERRE »,
 - 23 parts d'usage louées « PATURE »
 - 39 parts d'usage louées par bail « PATURE ou TERRE »,
- Soit 211 parts d'une surface d'environ 1200 m² chacune, soit une surface totale d'environ 25,32 ha.

La commission, présidée par Jean-Claude BEYELER, 2^{ème} Adjoint définira les modalités de suivi et de contrôle de l'utilisation des parts d'usage.

Affouage

Les volontaires pour l'affouage 2009 se sont inscrits en Mairie.

Le règlement, la charte de gestion forestière, ainsi que leur engagement ont été remis à cette occasion.

16 volontaires se sont présentés.

L'attribution des lots, par tirage au sort s'est déroulée, en présence du Maire et de Jean-Claude BEYELER, le mercredi 28 janvier 2009, à 19h00.

Le marquage a été réalisé, par le Président assisté des 2 agents communaux, Eliane et Pascal, le lundi 02 février 2009.

Les coupes ont commencé dès ce marquage.

Toutes les instructions ont été données par le Président de la commission, y compris les recommandations de sécurité.

Le suivi est effectué par le Président et les membres de la commission.

La commission définira les modalités de suivi et de contrôle de l'affouage 2009.

Etang de Boutache

Le Maire, Lucien JEROME a participé, à Château-Thierry, à une réunion avec les autorités régionales de la société Réseaux Ferrés de France (RFF).

Le Maire a demandé des éclaircissements concernant l'étang de Boutache. Il s'avère que :

- l'achat du site de Boutache s'est fait dans le cadre d'une mesure compensatoire par rapport à la LGV EST. Cette mesure comprenait également la remise en état du site, par RFF, pour favoriser la faune et la flore,
- en juin 2005, RFF a rétrocedé, pour l'€ symbolique, l'étang de Boutache, à la Commune, après avoir effectué des travaux,
- le 05 juillet 2006, signature d'une convention tripartite entre RFF, le conservatoire des sites naturels de Picardie et la commune de Beuvardes,
- en août 2006, le conservatoire des sites naturels de Picardie entame des travaux sur le site,
- le 02 février 2007, réunion de suivi de la convention.

Aujourd'hui, avant la signature d'une convention avec le conservatoire des sites naturels de Picardie et la commune de Beuvardes, pour la gestion de l'étang, attendre l'achèvement des travaux à la charge du conservatoire.

Cette convention devra concerner tous les utilisateurs de la zone, propriétaires forestiers, terriens, chasseurs, etc.

Le Maire a rencontré, le 02 février 2009 Monsieur ANANIE, du conservatoire des sites naturels de Picardie. Celui-ci s'inquiète de savoir si un document notarial a été signé entre RFF et la Commune, pour la cession de l'étang. Il prend attache auprès de RFF pour plus de renseignements.

Ce document officiel est la clé de voûte à toutes autres démarches et, particulièrement à la signature de la convention avec le conservatoire.

Le 10 février 2009, Monsieur ANANIE fait part au Maire que, suite à un contact avec le responsable foncier de RFF, celui-ci lui a certifié que la restitution n'était toujours pas faite officiellement devant Notaire.

Sauvetage, restauration partielle et fixation des objets mobiliers dans l'église

Des travaux de fixation et de mise en sécurité des 5 statues situées dans l'église de BEUVARDES seront entrepris par Monsieur Nicolas SERET, ébéniste, restaurateur, sculpteur. Le Département prend à sa charge 100% du coût de la prestation.